



Évreux, le 3 décembre 2015

**ÉTAT D'URGENCE**  
**Bilan des opérations menées dans le département de l'Eure**  
**Le préfet communique**

L'État d'urgence déclaré sur l'ensemble du territoire métropolitain le 14 novembre dernier, a été étendu à compter du 19 novembre aux collectivités d'Outre-Mer. Il a été prorogé pour trois mois par la loi du 20 novembre.

Jusqu'à ce jour, les mesures exceptionnelles autorisées par l'État d'urgence ont permis, dans l'Eure, d'effectuer 7 perquisitions administratives et une assignation à résidence, aux dates et lieux suivants :

- Louviers, le 19 novembre : 1 arme de chasse saisie,
- Le Vaudreuil, le 25 novembre,
- Val-de-Reuil, le 25 novembre,
- Louviers, le 3 décembre,
- Pont-Audemer, le 3 décembre : 3 armes de chasse et de tir saisies.

Au total, ces perquisitions ont conduit, pour l'une d'entre elles, à une garde à vue et donc à une « judiciarisation » de l'intervention de police. Enfin, un arrêté d'assignation à résidence a été notifié à Louviers, le 19 novembre.

En parallèle, diverses investigations se poursuivent dans le prolongement de ces opérations.

René BIDAL

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35